

Conseil d'administration du CCAS

SÉANCE DU 24 FEVRIER 2026

PROGRAMMATION 2026 DU GROUPE DE SOLIDARITE EMPLOI (GSE)

A/ Présentation de l'action

Les Groupes de Solidarité Emploi (GSE), pilotés par la Ville et le CCAS de Montbéliard depuis 2007, s'inscrivent pleinement dans la stratégie de développement économique du territoire communal et de l'agglomération.

À partir d'un diagnostic partagé entre partenaires, un plan annuel d'actions est élaboré et mis en œuvre afin de réduire les écarts en matière de chômage entre les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), la commune et le bassin d'emploi.

À Montbéliard, des équipes opérationnelles réunissant des professionnels issus de différentes institutions (Conseil départemental, Région, IDEIS, France Travail, Pays de Montbéliard Agglomération, Cité de l'Emploi, etc.) collaborent à la mise en place d'actions ciblées à destination des publics les plus éloignés de l'emploi.

(Bilan GSE 2025 joint en annexe.)

B/ Modalités de mise en œuvre – Programmation 2026

Pour 2026, 13 actions sont proposées et structurées autour de quatre axes stratégiques.

Axe 1 : Lever les freins d'accès à l'emploi

1. Animation d'une Cellule d'Études des Profils

La Cellule d'Études des Profils vise à faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi résidant en QPV.

Elle regroupe les professionnels de l'emploi et de l'insertion (France Travail, Mission Locale, Département...), des représentants d'entreprises, des agences d'intérim et des groupements professionnels.

Ses objectifs sont les suivants :

• Analyse des profils

- Cartographie des compétences, qualifications et expériences des demandeurs d'emploi des QPV
- Identification des atouts et axes de progression via des outils d'évaluation
- Élaboration de diagnostics individualisés en vue d'orientations adaptées

• Solutions d'accompagnement

- Mise en place d'un accompagnement personnalisé (coaching, clarification du projet)
- Développement de partenariats entreprises (stages, contrats, alternance)
- Suivi post-recrutement pour sécuriser les parcours

• Sensibilisation des entreprises

- Formation aux pratiques inclusives de recrutement
- Adaptation des processus de sélection

2. Accompagnement des femmes isolées

L'action vise les mères isolées confrontées à de multiples freins à l'insertion : longue période d'inactivité, problématiques sociales, contraintes de garde d'enfants, manque de confiance en soi.

L'objectif est de favoriser une remobilisation progressive en travaillant sur :

- La représentation du travail
- L'estime de soi
- La levée des freins périphériques

L'accompagnement s'articule autour de :

- Un atelier collectif mobilisateur
- Un suivi social individualisé
- Des groupes d'échange favorisant l'expression des difficultés et le partage de solutions
- Un accompagnement professionnel (définition de projet, étapes de parcours)
- être, confiance en soi, ateliers numériques

3. Bourse à la formation professionnelle

Ce fond complète les dispositifs de droit commun pour soutenir les projets de formation qualifiante des demandeurs d'emploi domiciliés à Montbéliard, en priorité les jeunes.

Les formations financées doivent :

- Répondre aux besoins du marché local
- S'inscrire dans les métiers émergents du bassin d'emploi
- Ou constituer un préalable à un projet de création/reprise d'entreprise

La participation financière de la Ville est versée directement aux organismes de formation agréés.

4. Aide au permis de conduire

Cette aide vise les demandeurs d'emploi pour lesquels la mobilité constitue un frein majeur à l'insertion.

Elle concerne prioritairement les habitants des QPV disposant d'un projet professionnel validé par un référent emploi.

Le GSE intervient en complément du droit commun. L'aide financière est versée directement à l'auto-école agréée.

Axe 2 : Coordination et animation partenariale

Forum recrutement et développement du partenariat entreprises

Le réseau entreprises initié par la Ville et le CCAS permet l'organisation de forums recrutement et de job dating favorisant la mise en relation directe entre employeurs et demandeurs d'emploi.

Ces temps forts permettent :

- Des rencontres optimisées entre recruteurs et candidats
- Un accès direct aux employeurs sans présélection classique
- Des échanges sur les besoins en compétences

Des temps de réflexion sont également proposés :

- Échanges de pratiques entre responsables RH sur les enjeux générationnels et le savoir-être
- Ateliers pour les demandeurs d'emploi sur les nouvelles techniques de recrutement et la valorisation de leur profil
- Travail partenarial autour de la création d'entreprise (CitéLab)

Axe 3 : Formations collectives en vue d'un recrutement

Les formations « recrutement » visent l'accès à un CDD de 12 mois ou un CDI. Elles sont mises en place en fonction des besoins identifiés auprès des entreprises partenaires, en privilégiant les dispositifs de droit commun.

Secteurs ciblés :

• Commerce / Vente / Hôtellerie-Restauration

Définition des besoins avec les employeurs (hôte de caisse, employé libre-service, poissonnerie, boulangerie...).

• Transport poids lourds et super lourds

Reconduction d'une action formation-recrutement en lien avec la fédération du transport et les entreprises partenaires, avec sécurisation du parcours.

• Conducteur interurbain

Nouvelle session en partenariat avec les entreprises, l'OPCO et France Travail.
Une dizaine de demandeurs d'emploi montbéliardais pourraient être concernés.

• Logistique / CACES 1-3-5

Réponse aux besoins croissants du secteur industriel et intérimaire, avec formation polyvalente et certifications adaptées.

• Métiers d'aide à la personne

Formation-recrutement en lien avec les employeurs du secteur (auxiliaire de vie), avec perspective d'embauche.

• Animation – BAFA

Mise en adéquation entre besoins des structures d'animation et candidats.

Financement du parcours BAFA complet (formation initiale, stage pratique, perfectionnement) avec engagement de recrutement à l'issue.

Accompagnement des entreprises

Le GSE appuie les entreprises partenaires dans :

- L'analyse précise des besoins en compétences
- La préparation des candidats
- L'aide à la sélection et à l'intégration

Axe 4 : Chantiers de remobilisation vers l'emploi

Les chantiers poursuivent trois objectifs majeurs :

1. Remobilisation vers l'emploi
2. Amélioration du cadre de vie des quartiers
3. Ouverture sociale et culturelle des bénéficiaires

Ils s'adressent à des demandeurs d'emploi de longue durée, peu qualifiés ou bénéficiaires du RSA.

Les travaux portent notamment sur :

- Petite rénovation, mise en peinture
- Réhabilitation de mobilier urbain
- Travaux de voirie et espaces verts

Chaque chantier :

- Accueille 5 personnes par mois
- Propose un CDD d'un mois (renouvelable une fois)
- 20 heures hebdomadaires (8h–12h du lundi au vendredi)
- Rémunération au pourcentage du SMIC

4 chantiers maximum seront organisés (avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre).

Un partenariat avec une structure d'insertion assure la gestion administrative, l'accompagnement technique, le suivi socio-professionnel

Une évaluation est réalisée à l'issue de chaque chantier et un suivi post-dispositif est assuré afin de favoriser la poursuite du parcours vers l'insertion durable.

Plan de financement global – GSE 2026 dans le cadre du CVU

	Actions	Coût CCAS	ANCT	PMA	Conseil régional	Participation PV en %
Pour information : Financement obtenu en 2025	250 000 €	89280 €	35 800 €	39 000 €	33 000 €	43.4%
Financement demandé pour 2026	249 500 €	88 500 €	64 000 €	64 000 €	33 000 €	64.5 %
	<i>Fonds d'intervention pour l'emploi</i>	<i>27 000 €</i>	<i>15 000 €</i>	<i>15 000 €</i>	<i>5 000 €</i>	<i>56.4%</i>
	<i>Aide au permis de conduire</i>	<i>9 000 €</i>	<i>4 000 €</i>	<i>4 000 €</i>	<i>1 000 €</i>	<i>50%</i>
	<i>Mobilisation vers l'emploi</i>	<i>27 000 €</i>	<i>18 000 €</i>	<i>18 000 €</i>	<i>8 000 €</i>	<i>61.9%</i>
	<i>Forum recrutement</i>	<i>6 500 €</i>	<i>7 000 €</i>	<i>7 000 €</i>	<i>7 000 €</i>	<i>76.6%</i>
	<i>Inclusion des femmes</i>	<i>2 500 €</i>	<i>5 000 €</i>	<i>5 000 €</i>	<i>3 000 €</i>	<i>91%</i>
	<i>Code de l'entreprise</i>	<i>6 500 €</i>	<i>6 000 €</i>	<i>6 000 €</i>	<i>2 000 €</i>	<i>68.2%</i>
	<i>Cellule des études des profils</i>	<i>10 000 €</i>	<i>9 000 €</i>	<i>9 000 €</i>	<i>7 000 €</i>	<i>71.4%</i>

Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'adopter le programme d'actions prévisionnelles 2026
- D'autoriser la présidente à solliciter l'aide financière des différents partenaires financiers pouvant être associés à la démarche, et cela au taux le plus élevé possible, sur les actions inscrites dans ce programme d'actions.